

soit 2.1% du nombre total des logements loués. Le taux de vacance au 31 décembre 1973 s'établissait à 13.1% du nombre total des logements de location.

### 14.3 Logements et éléments de confort des ménages

Depuis 30 ans, les recensements décennaux du Canada font l'inventaire du parc de logements du pays, effectuant un recensement complet du logement en même temps que les recensements de la population et de l'agriculture. Des renseignements détaillés sur le sujet pour la période 1941-71 figurent dans les volumes et bulletins pertinents du recensement. Les données sommaires provenant du recensement de 1971 fournies ici concernent certaines caractéristiques du logement pour lesquelles des données ont été recueillies. Des données plus détaillées sur ces caractéristiques, y compris des recoupements, peuvent être obtenues auprès du Service-Utilisateurs du Secteur du recensement, Statistique Canada.

#### 14.3.1 Tendances récentes

Le recensement de 1971 a dénombré six millions de logements occupés au Canada. (Un logement, aux fins du recensement, est un ensemble structurellement distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur.) Le nombre de logements a augmenté de 32.5% depuis le recensement de 1961, tandis que la population s'est accrue de 18.2%. Il appert que, en dépit du ralentissement de la croissance démographique en raison de la chute de la natalité et du fléchissement de l'immigration, la demande de logements a continué de croître à un taux comparable à ceux sans précédent des années 50. Cette situation est surtout imputable à l'augmentation du taux de formation des familles, à mesure que les enfants nés durant l'après-guerre atteignent l'âge d'entrer sur le marché du travail et de se marier, ainsi qu'à l'accroissement du nombre des ménages composés de un et deux membres dans les groupes d'âge jeune et âgé.

Le sommaire de ces tendances concernant la croissance du logement, y compris des comparaisons sur les 20 dernières années au sujet de caractéristiques telles que le genre de logement, le mode d'occupation et le nombre de pièces figure au tableau 14.3.

#### 14.3.2 Genres, mode d'occupation et taille des logements

**Genres de logements.** En 1971, les maisons individuelles sont demeurées le genre de logement le plus répandu au Canada, bien que proportionnellement leur nombre ait diminué peu à peu en faveur des constructions à logements multiples. Vingt ans plus tôt, lors du recensement de 1951, les deux tiers des logements étaient des maisons individuelles, mais ce rapport a baissé graduellement pour s'établir à 59.5% en 1971. Au cours de la période 1961-71, le nombre de maisons individuelles a augmenté de 20.6%, tandis que le nombre de constructions à logements multiples, c'est-à-dire de maisons individuelles attenantes (maisons jumelées et en rangée), d'appartements, etc., s'est accru à un taux beaucoup plus élevé, soit 52.9%.

Le tableau 14.4 donne la répartition des deux principaux genres de logements en 1971 par province et par région métropolitaine de recensement. La plus forte proportion de maisons individuelles se trouvait en Saskatchewan, où 81.5% des logements occupés appartenaient à cette catégorie. Au Québec, par contre, près de 60% des logements étaient des constructions à logements multiples (appartements, maisons individuelles attenantes, etc.), et seulement 40% étaient des maisons individuelles, ce qui représente la plus faible proportion parmi les provinces. À l'intérieur des grandes régions métropolitaines, la répartition était en général le reflet des taux provinciaux, sauf que dans la plupart des cas les proportions de constructions à logements multiples étaient beaucoup plus élevées que dans l'ensemble de la province. C'était particulièrement le cas à Montréal et à Toronto, où seulement 23.7% et 45.9% respectivement de tous les logements occupés étaient des maisons individuelles.

**Mode d'occupation.** La tendance récente à la vie en appartement et à l'accroissement de la densité de peuplement s'est traduite par une augmentation considérable de la proportion des logements occupés par des locataires, qui est passée de 34.0% en 1961 à 39.7% en 1971; c'est là un renversement d'une tendance antérieure qui avait vu le taux d'augmentation des logements occupés par le propriétaire s'accroître de façon soutenue, passant de 56.7% en 1941 à 66.0% en 1961.

Comme pour les genres de logements, en 1971 on a observé d'une province à l'autre une variation considérable des proportions de logements occupés par le propriétaire, lesquelles s'échelonnaient entre 47.4% au Québec et 80.0% à Terre-Neuve. Le tableau 14.5 montre que le